



Procès-verbal
Le mardi 30 octobre 2001 - n° 49

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 octobre 2001, sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 27 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 27 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

À 11 h 20, à la demande de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, suspend les travaux.

À 11 h 34, la séance reprend.

30 octobre 2001

Adoption du principe

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 12 heures.

À 12 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 47 Loi modifiant le Code civil en matière de documents d'état civil.

30 octobre 2001

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

Le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 632-20011030)

Le plan stratégique 2002-2006 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 633-20011030)

M. le Président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin tenu le 1^{er} octobre 2001 dans les circonscriptions électorales de Blainville, de Jonquière, de Labelle et de Laviolette ;

(Dépôt n° 634-20011030)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 490 de la *Loi électorale* dans le cadre des élections partielles tenues le 1^{er} octobre 2001 dans les circonscriptions électorales de Blainville, de Jonquière, de Labelle et de Laviolette ;

(Dépôt n° 635-20011030)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 18 octobre 2001 :

— Décision 1043 concernant le Règlement modifiant les Règlements sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et des cabinets de l'Assemblée nationale ;

(Dépôt n° 636-20011030)

— Décision 1044 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;

(Dépôt n° 637-20011030)

30 octobre 2001

- Décision 1045 concernant le Règlement sur le remboursement de voyages au député de la circonscription électorale de Montmorency ;
(Dépôt n° 638-20011030)
- Décision 1046 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du Secrétaire général de l'Assemblée nationale ;
(Dépôt n° 639-20011030)
- Décision 1048-1 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les contrats du vérificateur général ;
(Dépôt n° 640-20011030)
- Décision 1048-2 concerning the Regulation amending the By-law respecting the contracts of the Auditor General ;
(Dépôt n° 641-20011030)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 24 octobre 2001 :

- Décision 1049 concernant le Règlement concernant les virements de crédits du programme 1 au programme 2 et du programme 3 aux programmes 1, 2 et 3 du budget de l'exercice financier 2000-2001 ;
(Dépôt n° 642-20011030)
- Décision 1051 concernant le Règlement relatif au paiement d'une somme forfaitaire à titre d'indemnité de départ à un employé de l'Assemblée nationale.
(Dépôt n° 643-20011030)

Puis, M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais prescrits, un avis de la motion à inscrire, au nom du député de Kamouraska-Témiscouata, au *Feuilleton et préavis* du 31 octobre 2001, pour débat aux affaires inscrites par les députés de l'opposition ce même jour.

Enfin, il dépose :

Copie du texte de ladite motion.

(Dépôt n° 644-20011030)

30 octobre 2001

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 23, 24 et 25 octobre 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 34 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 645-20011030)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Rochefort (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 181 pétitionnaires de la région de Montréal, concernant la reconnaissance de la valeur du travail des enseignantes et des enseignants.

(Dépôt n° 646-20011030)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée, il est permis à quelques députés d'intervenir sur la motion, adoptée le jeudi 25 octobre dernier, concernant l'organisation des Jeux gais à Montréal, en l'an 2006.

30 octobre 2001

Mme Charest (Rimouski) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine québécoise du commerce électronique, qui se déroule du 29 octobre au 2 novembre 2001.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Bissonnet, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et le sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant la gestion des activités de recherche réalisées dans les centres hospitaliers dotés d'un centre de recherche ;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de l'Inspecteur général des institutions financières ;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et recommandations

30 octobre 2001

faisant suite à ses consultations particulières et auditions publiques sur la violence dans le hockey mineur ;

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer son rapport final sur la concentration des médias.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 31 octobre 2001, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore le manque de leadership et de vision du gouvernement du Parti Québécois en matière d'énergie.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur le développement de la région de la Baie James et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À 18 heures, le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

30 octobre 2001

- le premier, sur une question adressée par M. Cholette (Hull) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant le vote par anticipation tenu le 28 octobre dernier en vue des élections municipales ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) à Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, concernant le financement des haltes garderies communautaires ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Normandeau (Bonaventure) à M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, concernant les emplois dans l'industrie de la crevette.

À 18 h 37, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 31 octobre 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU